



La section bilingue au Collège Soutine

Pour la troisième année consécutive, les élèves s'inscrivant en 6^{ème} au Collège Soutine ont la possibilité d'apprendre simultanément l'anglais et l'allemand dès la 6^{ème}. Il n'est en revanche plus possible d'apprendre seulement l'allemand en 6^{ème} (et le choix de l'allemand comme 2^{ème} langue en 4^{ème} sera soumis à condition d'effectif).

I. Fonctionnement

- Les élèves inscrits en section bilingue auront **3h d'allemand et 3h d'anglais par semaine** (au lieu de 4h d'anglais).
- **Le choix de la section bilingue engage pour toute la durée de la scolarité au collège.** Ainsi, il n'est pas possible d'abandonner l'une des 2 langues en 5^{ème} ni de commencer l'espagnol en 4^{ème}.
- **La section bilingue est compatible avec toutes les options proposées au collège.** Ainsi, les élèves inscrits en section bilingue peuvent, au même titre que les élèves n'apprenant que l'anglais en 6^{ème}, choisir en option l'anglais section européenne en 4^{ème}.

II. Pourquoi apprendre l'allemand ?

S'il est indispensable de parler anglais, la nécessité de maîtriser deux langues étrangères est une évidence. Et parler allemand dans une société tournée de plus en plus vers l'Europe et l'international est un atout majeur.

- **L'allemand, langue la plus parlée dans l'Union européenne** : plus de 100 millions de personnes (soit environ un Européen sur cinq) ont l'allemand pour langue maternelle.
- **L'Allemagne, premier partenaire économique de la France** : 3000 entreprises d'origine allemande sont implantées en France dont beaucoup sont de renommée internationale. 2200 entreprises françaises le sont en Allemagne.
- **L'allemand, un atout pour l'avenir professionnel** : à tous les niveaux de qualification, des postes en France ne peuvent être pourvus en raison du manque de personnes parlant l'allemand - même avec quelques notions. En Allemagne, il existe actuellement une offre importante de postes toutes formations confondues.

III. Avantages de la section bilingue

- **Apprentissage plus rapide** de chacune des langues / développement de l'**esprit d'analyse et d'observation** (nombreuses similitudes entre les 2 langues)
- **Enrichissement culturel plus large** (découverte de la culture de plusieurs pays en parallèle)
- Entraînement à une **bonne organisation**
- **Même niveau dans les deux langues**, ce qui sera un avantage à l'entrée au lycée où les regroupements ne tiennent le plus souvent plus compte du critère 1^{ère} langue / 2^{ème} langue.

IV. Réunion d'information

Afin de répondre aux questions que vous vous posez peut-être encore et de vous aider dans votre choix, une réunion aura lieu au Collège Soutine le **lundi 4 juin à 18h**.